



LES RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE
 Festival Jazz et Belle plaisance
34^e édition du 24 au 30 août 2020
 Nantes, Erdre, Canal
www.rendezvouserdre.com

CONTACT TREMLIN BLUES :

Anouk Léger

02 51 82 37 77

tremplinblues@rendezvouserdre.com

contact@rendezvouserdre.com

CHARTE DE LA COMMISSION D'ECOUTE ET DU JURY 2020

Festival Les Rendez-vous de l'Erdre

L'Association culturelle de l'Eté (ACE) a débuté son activité le 1^{er} janvier 2005. Elle est en charge de trois projets culturels : Aux Heures d'Eté, Débord de Loire et le festival Les Rendez-vous de l'Erdre. Elle est dirigée par Loïc Breteau. Le Directeur Artistique du festival Les Rendez-vous de l'Erdre est Armand Meignan.

Le festival Les Rendez-vous de l'Erdre est né en 1987 lors de l'inauguration de l'île de Nantes. D'abord situé sur le lieu d'arrivée de l'Erdre à Nantes, il s'est rapidement étendu dans les villes riveraines que sont Carquefou, La Chapelle sur Erdre, Sucé sur Erdre et Nort sur Erdre. Le festival a ainsi développé sa dimension fluviale par des déambulations nautiques.

La programmation du festival est axée sur le Jazz, tous les Jazz - du Blues à l'Electro, du New Orleans au Be-Bop. Le festival a pour objectif de permettre la découverte au plus grand nombre d'un genre musical parfois considéré comme élitiste, il est donc, à ce titre, un lieu de médiation autour du Jazz. Il est donc libre d'accès et gratuit.

La programmation du festival inclut des événements blues, ayant vocation à promouvoir le blues auprès d'un public varié.

La présente charte définit :

- Les objectifs de la programmation blues du festival Les Rendez-vous de l'Erdre.
- La procédure de travail de la Commission d'écoute du festival.

ARTICLE 1 : OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION BLUES

La programmation blues du festival Les Rendez-vous de l'Erdre a vocation à :

- promouvoir le blues en tant que musique populaire auprès d'un public large et varié, amateur ou non initié,
- promouvoir en particulier la création du grand ouest français,



ASSOCIATION
 CULTURELLE
 DE L'ÉTÉ

Association culturelle de l'été
Rendez-vous de l'Erdre, Aux heures d'été, Débord de Loire
 27 rue de Strasbourg, 44000 Nantes - 02 51 82 37 70 – www.ace-nantes.fr
 Association Loi 1901 – Siret 480 237 643 00022 – APE 9001Z

- permettre l'accès à la scène à de nouveaux talents du blues,
- faire vivre une scène blues au sein du festival Les Rendez-vous de l'Erdre,
- créer et entretenir des liens actifs avec d'autres événements blues français.

L'activité blues du festival Les Rendez-vous de l'Erdre doit se faire dans le cadre d'un partenariat avec un ou des sponsors, et son budget doit s'équilibrer dans le cadre du budget global du festival.

La programmation entend couvrir le large spectre d'activités possibles entre un public non pratiquant et des artistes professionnels, via des événements qui peuvent être :

- Un tremplin dédié au blues, ouvert aux formations professionnelles ou non, mais dotée d'une expérience significative de la scène
- Des concerts de formations professionnelles françaises ou étrangères.
- Des rencontres avec les artistes et le jury dans des lieux proches du festival.

ARTICLE 2 : DÉROULEMENT DU TREMPLIN

La réalisation du Tremplin Blues implique différentes étapes dans son processus qui aboutissent à la sélection du vainqueur de l'événement :

- Appel à candidature **jusqu'au 24 avril 2020** en direction des formations amateurs ou professionnelles, en **sextet maximum**.
- Mise en place d'une commission d'écoute composée de bénévoles, amateurs et professionnels.
- Réception des inscriptions des candidats et évaluation des projets par la commission d'écoute selon différents critères établis par une grille de notation précise.
- Sélection des six formations ayant récolté le maximum de points selon la grille de notation, pour concourir à la finale du Tremplin lors du festival.
- Mise en place d'un jury de professionnels.
- Production des six finalistes sur la scène du Tremplin Blues.
- Sélection du vainqueur par le jury et remise des prix.

ARTICLE 3 : LA COMMISSION D'ÉCOUTE DU TREMPLIN

La Commission d'écoute des formations candidates au tremplin blues du festival Les Rendez-vous de l'Erdre, ci-après désignée par commission d'écoute, est composée :

- Du Directeur Artistique du festival Les Rendez-vous de l'Erdre.
- D'un nombre de professionnels de la musique et de bénévoles à fixer par la direction artistique, sans lien direct avec les formations candidates.

Les objectifs de la commission d'écoute sont :

- D'apporter une notation des formations candidates, grâce notamment à une grille comprenant des critères allant de l'originalité du répertoire à la qualité des musiciens.
- De sélectionner les participants au concours final, sur la base des morceaux de musiques soumis par les candidats. Le nombre de participants au concours final sera de six, fixé par la direction artistique.

ARTICLE 4 : LE JURY DU CONCOURS FINAL

Le jury intervient pendant la durée de la finale.

Le jury est composé :

- Du Directeur Artistique du festival Les Rendez-vous de l'Erdre.
- Des membres désignés par la direction artistique.

Les membres du jury n'ont aucun lien direct ou indirect avec les formations participantes au concours final.

Le Président du jury est désigné par la direction artistique du festival.

Les objectifs du jury sont :

- Assister à tous les concerts du concours final et noter les formations qui s'y produisent selon la grille de notation.
- Désigner, sous la supervision du Président du jury, les lauréats du tremplin, et procéder à l'attribution des prix.
- Annoncer les résultats juste après le dernier concert du concours final.

ARTICLE 5 : SANCTIONS

Le non-respect des principes établis ou rappelés par la présente charte pourra donner lieu à une limitation d'action ou à une exclusion de la commission ou du jury.